PAMPHLETS.

French Revolution

1789.

Jan.-July

LE MAGNIFICAT DU TIERS-ÉTAT,

Tel qu'on le doit chanter le 26 Avril aux premieres Vêpres des États-Généraux.

1789.

LE MAGNIFICAT DU TIERS-ÉTAT.

Magnificat anima mea Dominum.

NOTRE ame magnifie le Sauveur des Nations qui, n'appellant à sa creche les Grands de la terre qu'après les Bergers, apprit à la Noblesse que notre condition, qu'elle regarde comme la plus vile, est la plus précieuse à ses yeux; le Sauveur des Nations qui, en ne vivant qu'avec les hommes du Tiers-Etat, & en leur dispensant ses plus grandes faveurs, fit voir à l'univers que nous sommes de préférence son peuple & ses enfans chéris.

Magnificat anima mea Dominum.

Il savoit qu'il trouveroit plutôt des adorateurs en esprit & en vérité parmi les personnes d'une condition ordinaire, que

A 2

parmi ces jolis Pontifes, dont la Cour eſt le ſanctuaire, que parmi ces Abbés courtiſans qui n'ont d'autre réſidence que l'antichambre des Miniſtres, d'autres fonctions que l'oiſiveté; il ſavoit que les riches, comme il l'a dit lui-même, auroient des difficultés inſurmontables pour ſe ſauver, & que leur hauteur ne ſympatiſeroit preſque jamais avec l'humilité chrétienne; qu'enfin le Tiers-Etat ſeroit la portion qui lui rendroit les plus purs hommages, & les plus aſſidus.

Magnificat anima mea Dominum.

Mais après avoir adoré l'Eternel, nous publions que c'eſt à celui qui le repréſente, à notre bon Roi, que notre eſprit s'attache pour nous élever par le motif d'une reconnoiſſance ſublime, juſqu'à ſa puiſſante bonté, pour lui rendre d'éternelles actions de graces de ce qu'il devient enfin notre protecteur, notre ſalut.

Et exultavit ſpiritus meus, in Deo ſalutari meo.

Plus il lui a fallu de forces pour réſiſter

aux ſollicitations des Grands, aux intrigues des Miniſtres, aux efforts du Clergé, & plus nous nous élevons au-deſſus des clameurs & des écrits ſéditieux pour lui témoigner notre amour. Son ame eſt deſcendue dans la nôtre par les bienfaits qu'il y a répandus, & tandis qu'on cherche de toutes parts à nous abaiſſer, nous nous ſurpaſſons nous-mêmes par une impreſſion de grandeur, qui s'empare de toutes nos facultés.

Et exultavit ſpiritus meus, in Deo ſalutari meo.

Oui, nous oſons le dire ſans orgueil, ſi nous n'avons pas une kirielle d'ancêtres qui n'eurent ſouvent d'autre mérite qu'un nom, & que l'avantage de remplir des lacunes dans le vuide des longues & ſouvent obſcures généalogies, nous avons dans nos ſentimens des titres auſſi relevés que ceux de la Nobleſſe; & quoique nous n'ayons à nos gages ni des Poëtes, ni des Hiſtoriens autant empreſſés à relever les actions des Grands, qu'habiles à donner aux vices la teinte des vertus, notre eſprit n'en a pas moins d'énergie;

il n'en eſt pas moins ardent à ſignaler ſa reconnoiſſance & ſa joie.

Et exultavit ſpiritus meus.

C'eſt Louis XVI lui-même, Louis dont le cœur, auſſi vaſte que ſon Royaume, renferme tous ſes ſujets, Louis qui a regardé l'humiliation dans laquelle on nous tenoit depuis ſi long-tems, & qui vient enfin de nous en arracher par un effet de ſa juſtice & de ſon humanité.

Reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ.

Il a vu que depuis des ſiecles la portion la plus laborieuſe de ſes ſujets & la plus étendue, celle qui forme preſque tous les Citoyens en comparaiſon des Gentilshommes & des Clercs, n'avoit en partage que des mépris pour récompenſe de ſes travaux.

Il a vu que par d'inſidieuſes machinations, & par une vanité déſordonnée, l'on éloignoit de l'épiſcopat tout ce qui n'étoit pas noble, pendant que le Meſſie, qui a créé les Evêques, n'a pas appellé un ſeul Gentilhomme à cette dignité.

Il a vu qu'on ne vouloit plus d'Offi-

ciers qui ne fussent nobles, comme si les Faber, les Vauban, les Chevert avoient déshonoré la profession des armes, & son cœur n'a souscrit qu'avec peine à ce nouveau réglement.

Il a vu qu'un Magistrat annobli d'hier fouloit aux pieds ses parens, & s'élevoit avec un air audacieux contre tous les Plébéïens, & cette bisarrerie lui a paru le comble de la démence.

Il a vu qu'il falloit des généalogies pour obtenir une simple Abbaye, comme si le mérite étoit une exclusion pour les bénéfices, & comme si le titre d'Abbé Commendataire étoit plus éminent que la Papauté même qui se confere aux gens du Tiers-Etat, & qui ne fut jamais plus illustrée, que lorsque les Sixte-Quatre & les Sixte-Quint, les Clément XIV, tous hommes de néant selon le langage de l'orgueil, en furent revêtus.

Il a vu que toutes les taxes des riches retomboient sur le malheureux Plébéïen, par l'adresse avec laquelle on savoit les soustraire aux impôts.

Il a vu que le grabat du malheureux vendu à l'encan, parce qu'il ne pouvoit payer une contribution, lorsqu'on le for-

çoit d'acheter du ſel au moment qu'il n'avoit pas de pain, rendoit la condition de ſes plus chers ſujets pire que celle des bêtes mêmes.

Il a vu qu'une multitude de pauvres laboureurs abandonnoit les campagnes, ſe jettoit dans la capitale, ou fuyoit dans des terres étrangeres, ne pouvant réſiſter aux véxations des tyrans ſubalternes; & il s'eſt occupé des moyens de diminuer ſes maux.

Reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ

Il a prononcé ſur ſes levres, & dans ſon cœur; » J'apporterai un prompt remede à ces calamités, & fatigué des deſpotes, & des déprédateurs, je m'aſſocierai un homme chargé des bénédictions de tous les gens de bien, un homme qui m'enſeignera une route différente des égoïſtes qui l'ont précédé; & je tirerai le Tiers-Etat de l'oppreſſion ſous laquelle il gémit, & il ſiegera, comme les autres, parmi les premiers Juges, & les premiers Paſteurs, parce que la ſcience, & la vertu ſont la plus excellente nobleſſe à mes yeux; & mon peuple mangera un pain de conſolation auſſi bien

que le plus riche ; ſi ce n'eſt pas avec la même abondance, ce ſera du moins avec la même tranquillité ; & dès ce moment, tous mes voiſins ſauront, que je n'ai rien de plus cher que le bonheur des François, parce que je ſuis leur pere, leur ami, & de ſiecle en ſiecle on publiera que la portion du Tiers-Etat jouit en paix d'un vrai bonheur ».

Beatam me dicent omnes generationes.

Nous daterons enfin notre félicité du moment où les Etats-Généraux vont s'ouvrir, & où, dans une égalité de voix avec la Nobleſſe & le Clergé, nous porterons d'une maniere uniforme les charges de l'Etat.

Que d'exclamations dans les ſiecles futurs, quand ils apprendront, qu'après une longue ſucceſſion de calamités, nous n'eûmes plus enfin que des actions de graces à proférer, & que Louis ſe débarraſſant des entraves dans leſquelles il ſe trouve lié, reſtaura ſon peuple, peuple qui n'eſt jamais plus ſoumis, que lorſqu'il jouit de ſa liberté !

Beatam me dicent omnes generationes.

Par ſa puiſſance jointe à ſa bonté, il a connu ſes forces pour faire rentrer les tyrans dans leur devoir, & pour les écarter. Il ne veut plus qu'on enleve ſes ſujets par des voies de rigueur, ſans les livrer au cours de la Juſtice ordinaire; qu'on ſe taiſe, quand on aura de fortes raiſons de ſe plaindre; qu'on empriſonne celui qui fera connoître l'abus de l'autorité, & qui reclamera avec force les droits du citoyen. Avantage ineſtimable pour le Tiers-Etat, qui ſe voyoit toujours en butte à l'eſpionnage, ainſi qu'au pouvoir arbitraire.

Fecit mihi magna qui potens eſt,

Les plaies étoient ſi profondes, les maux ſi invétérés, que s'il ne s'étoit ſouvenu de ſon nom, qui l'aſſimile aux meilleurs Rois qui ont bien gouverné, nous ſerions encore ſous le joug de l'oppreſſion.

Mais par ſon ordre on a ſecoué les chaînes du deſpotiſme; on les a rompues; & la Cour n'a plus rendu d'oracles ambigus, comme par le paſſé; & le ton des Miniſtres n'a plus été menaçant, & les

avenues du Trône n'ont plus été fermées.

Fecit mihi magna qui potens eſt, & ſanctum nomen ejus.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur nous, d'après le plan qui va s'établir, que réjailliront ſes bienfaits. Les dettes de l'Etat ſeront acquittées, ſa proſpérité fleurira, de ſorte que nos deſcendans en ſentiront les plus heureux effets. Aſſez & trop long-tems la variété des Miniſtres, la variation des ſyſtêmes, avoient rendu la Nation le jouet des paſſions & des têtes mal organiſées. Le ſucceſſeur ſe faiſoit une gloire de détruire entiérement l'ouvrage du prédéceſſeur, & le Tréſor Royal, en proie à la rapacité des brigands, ſembloit abandonné au pillage d'un tas d'hommes protégés ou parvenus.

Tems de déſordre & d'aveuglement! vous allez finir; & le bonheur, que nous ſommes au moment d'éprouver, ſe répandra juſques ſur nos neveux, qui auront la même reconnoiſſance & la même ſoumiſſion que nous.

Et miſericordia ejus à progenie in progenies timentibus eum.

S'il n'avoit pas eu le courage de résister aux méchans, si par une bonté d'ame peu commune il ne s'étoit pas désisté des systêmes de la tyrannie & de destruction qu'on alloit établir, il n'y auroit de toutes parts que des murmures & des oppressions, & cette florissante école de la Noblesse, l'ouvrage chéri de Louis le-Bien-aimé, alloit se métamorphoser dans le réceptacle des miseres humaines; mais par un coup d'autorité, il a écarté les ambitieux qui suggéroient de mauvais conseils, & qui lui auroient enlevé le cœur de ses Sujets. Ils se sont dissipés comme la poussiere, ils ont disparu comme l'éclair, & leur vanité n'a servi qu'à les dégrader pour jamais dans l'esprit de la Nation.

Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui.

Ils se croyoient inébranlables dans le poste où l'ambition les avoit élevés, & leur Chef les a précipités tout-à-coup dans le mépris & dans l'oubli, après avoir excité l'indignation & la fureur.

Deposuit potentes de sede.

Le Tiers-Etat n'aspira jamais aux

mêmes honneurs que la Nobleſſe. Il ſait, parce qu'il eſt inſtruit, qu'une Monarchie doit avoir des Citoyens plus ou moins qualifiés. Que la vanité des Gentilshommes & des Prélats ſe repoſe donc tant qu'elle voudra ſur des Cordons, ſur des Etoiles, ſur des Croix; que le titre de *Monſeigneur* leur ſoit concédé; qu'ils en faſſent une portion de leur félicité, nous n'envions ni ces titres, ni ces diſtinctions, ne connoiſſant heureuſement ni l'orgueil qu'on y attache, ni les conſéquences qu'on en tire pour mépriſer ceux qui n'en jouiſſent pas. Ce que nous avons demandé, ce que nous éprouvons, c'eſt que le Souverain nous releve en nous affranchiſſant de l'eſclavage & du mépris, & il l'a fait de la maniere la plus attendriſſante.

Et exaltavit humiles.

Une grêle d'impôts qui n'étoit le partage que des plus indigens, va s'arrêter enfin pour donner un libre cours à la clémence & à l'équité. L'ouvrier, ainſi que Laboureur, ne maudira plus le jour qui le vit naître, il ne deſirera plus la mort de ſes enfans, trouvant dans ſa cabane

& dans ſes mains de quoi les vêtir & les ſubſtanter. Il aura, enfin, ce pain quotidien auquel tout homme a droit, & que le Monopole, ainſi que la vexation, venoient à bout de lui enlever.

Eſurientes implevit bonis.

On voit renaître à chaque heure ces tems malheureux dont ſe plaint Jérémie, tems où les petits demandoient du pain, & où il n'y avoit perſonne pour leur en donner, où l'infortuné payſan broutoit preſque l'herbe des champs, où l'on ne pouvoit faire entendre le cri de la douleur. Ils ont heureuſement fini ces jours de miſere & de deuil. L'abondance va renaître, malgré les miſeres qui déſolent la terre, & le pauvre ſe trouvera les mains pleines des biens qu'on lui avoit diſtribués.

Eſurientes implevit bonis.

On verra déſormais, oui l'on verra ces inſatiables dévorateurs de l'eſpèce humaine, qui regorgeoient de biens, & qui faiſoient payer l'indigent pour eux, on verra ces agioteurs arrogans qui trafiquoient inſolemment leur ame, leur probité, l'Etat lui-même, pour ſe faire

des fortunes à force de forfaits; on verra ces traitans qui s'applaudiffent des véxations qu'ils exercent, & qui en mangent le fruit fur des tables dont la profufion devient un fcandale révoltant. On verra tout cet échaffaudage difparoître & rentrer dans le néant avec ceux qui le foutenoient.

Et divites dimifit inanes.

Le Ciel l'a permis, tous les biens de ces hommes auffi durs qu'audacieux, de ces nouveaux parvenus, n'arrivent point jufqu'à la troifieme génération, ou ils s'abforbent dans une fcandaleufe prodigalité, ou ils font confumés par d'horribles procès.

Heureufe révolution pour une Monarchie, qui n'a vraiment de fplendeur que lorfque les monopoleurs frappés de la foudre qu'ils méritent, reftent les mains vides, & n'ont plus d'exiftence que pour gémir!

Et divites dimifit inanes.

Nous béniffons mille & mille fois ce moment fortuné qui appelle le Tiers-

Etat à la place qui lui étoit dûe, en lui accordant le pouvoir de diſcuter ſes droits, & le moyen de ſe ſouſtraire à l'orage qui devoit l'écraſer. La Nobleſſe eût fait parler ſes ayeux, le Clergé, Dieu lui-même, pour nous reprouver & pour nous dire en nous regardant d'un œil de commiſération : vils plébéïens, qu'y a-t-il de commun entre vous & nous ?

Hélas ! rien : aurions-nous pu leur répondre, car nous ſommes très-petits, & vous êtes très-grands, car vous mettez l'orgueil au rang des vertus, & nous le foulons ſous nos pieds; car enfin vous vous donnez pour les Dieux de la terre, & nous ne nous eſtimons que ce que nous valons, des gens qui travaillent ſans ceſſe & qui ne demandent ni à entaſſer bénéfices ſur bénéfices pour accumuler des tréſors. Le Monarque ne pouvoit mieux ſignaler ſes bontés par une grandeur d'ame peu commune; il nous a recueilli comme ſon enfant, en adhérant à tout ce que l'ami de l'ordre, de la juſtice, & de l'économie lui a repréſenté.

Suſcepit Iſrael puerum ſuum.

Encore quelques jours de plus, & nous allions être réprouvés; les troubles ſuſcités de toutes parts, le ſang ruiſſelant dans pluſieurs provinces, pour nous écarter comme une portion dangereuſe & rebelle, auroient fait avorter les bonnes intentions du meilleur des Rois, qui, malgré le Mémoire des Princes de ſon ſang, malgré le ſoulévement de pluſieurs gentilshommes, malgré la frénéſie des orgueilleux, nous a pris par la main, nous faiſant entrer lui-même dans la ſalle du feſtin, comme le pere de famille qui va dans les places publiques, & le long des haies, chercher les indigens. Son cœur lui a parlé, ce cœur qui, dès ſon bas âge, lui inſpira l'amour du peuple, & le rendit compatiſſant.

Recordatus miſericordiæ ſuæ.

Il l'avoit dit à ceux qui prirent ſoin de ſon éducation, il l'avoit dit à ce bon & généreux Prince qui lui donna le jour, qu'il ſeroit l'ami des malheureux, qu'il

n'auroit acception de perſonne quand il s'agiroit d'opérer le bien.

Sicut locutus eſt ad patres noſtros.

Ce n'eſt encore qu'une ébauche de ce qu'il fera en ſouſcrivant aux reglemens des Etats-Généraux qui ſtatueront qu'à l'exemple de Saint Louis, la pluralité des bénéfices n'aura plus lieu dans le Royaume, qu'on nommera à l'affirmative un Évêque tiré de la Nobleſſe & du Tiers-Etat, de la claſſe des Curés & de celle des Religieux; que la multiplicité des grands Vicaires feroit abolie, ſur-tout de ceux de vingt-cinq ans, comme un ſcandale perpétuel qui compromet l'honneur des Evêques, que tout faiſeur de libelles fera pourſuivi comme perturbateur du repos public, que toute eſpèce de véxation, toute lettre de cachet, tout eſpionage n'auront plus lieu : qu'on reviendra enfin ſur des penſions exorbitantes, prodiguées à des écrivains qui n'ont que de minces talens, pour les repartir ſur des auteurs reſpectables qu'on s'eſt fait une loi d'oublier.

Tels ſont les vœux du Tiers-Etat, ſi l'on y joint l'eſprit de tolérance, non cet

esprit qui met toutes les religions au même niveau, mais cet esprit, qui à l'exemple de Rome même permettra de tolérer une synagogue dans Paris. C'est alors que les bienfaits de Louis XVI s'étendront sur tous les hommes, & que tout, jusqu'à la race d'Abraham, se sera ressenti de ses bontés.

Abraham & semini ejus.

Gloire au Dieu puissant, au Dieu trois fois saint, au Dieu par qui les Rois regnent, & dont les Etats-Généraux doivent sur-tout implorer la protection.

Gloria Patri, & Filio, & Spiritui sancto.

Ajoutons-y la promesse solemnelle d'embrasser bien cordialement le Clergé & la Noblesse, au cas qu'ils croient pouvoir le faire sans déroger à leurs privileges. Alors n'ayant tous qu'un cœur & qu'une ame, nous réparerons le *déficit* des especes, des loix & des mœurs, & la France redeviendra ce qu'elle fut, & ce qu'elle doit être, pieuse & savante dans son Clergé, modeste dans sa No-

bleſſe, intégre dans ſa Magiſtrature, fidelle dans ſon Tiers-Etat.....

Sicut erat in principio & nunc & ſemper, & in ſæcula ſæculorum. Amen.

FIN.